



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

politique du tourisme

Question au Gouvernement n° 1979

[Texte de la question](#)

ASSISES DU TOURISME

**M. le président.** La parole est à Mme Pascale Got, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

**Mme Pascale Got.** Monsieur le ministre des affaires étrangères et du développement international, le secteur du tourisme a longtemps été le parent pauvre des politiques de développement économique et de compétitivité.

Nous avons cru trop longtemps, à tort, à une sorte de *leadership* naturel reposant essentiellement sur le fait que la France est la première destination mondiale. Résultat : ce secteur économique à fort potentiel est en perte de vitesse quant au chiffre d'affaires et subit une forte concurrence européenne et mondiale.

C'est une incohérence alors que de nombreux rapports ont fléchi les corrections à apporter en termes d'accueil, de législation du travail, de formation, de numérique. C'est une incohérence, aussi, car nous avons tous les atouts pour réussir, à condition bien sûr de créer une véritable filière industrielle et innovante autour du tourisme.

Monsieur le ministre, le tourisme de cueillette doit être résolument derrière nous.

Notre majorité s'est saisie de ce problème en déclarant que le tourisme était une priorité nationale et en lançant une vaste concertation à travers des assises nationales. Jeudi prochain, vous en présenterez les conclusions avec Mme Fleur Pellerin et M. Arnaud Montebourg.

Sans présager des annonces que vous ferez, pouvez-vous nous faire part de vos principaux points d'actions ? Procéderez-vous au réveil touristique de la France ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre des affaires étrangères et du développement international.

**M. Laurent Fabius**, *ministre des affaires étrangères et du développement international*. Madame la députée, en tant que présidente du groupe d'études sur le tourisme à l'Assemblée nationale, vous connaissez très bien ces sujets et votre question contient les principaux éléments de réponse.

Il est vrai que la France dispose d'atouts extraordinaires en matière de tourisme, mais qui ne sont pas encore suffisamment exploités. Je ne vais pas abuser de chiffres que, de surcroît, vous connaissez. Le tourisme est en plein développement mondial : en 1950, l'on dénombrait 25 millions de touristes ; on en compte aujourd'hui 1 milliard et il y en aura deux fois plus en 2030.

D'un point de vue économique, toute la question consiste, pour nous, à parvenir à capter le maximum de touristes étrangers et à faire en sorte que le plus de Français possible puissent prendre leurs vacances en

France. Cela est très important pour l'activité économique puisque ce secteur représente 7 % de notre richesse nationale et emploie 2 millions de personnes.

En fonction des différents éléments que vous avez rappelés – accueil, formation, internet... – Mme Pinel, à qui je rends hommage, a mis en place des assises du tourisme. Le temps est maintenant venu de conclure celles-ci et j'aurai l'occasion, jeudi matin – vous serez parmi nous, avec M. Montebourg, Mme Pellerin, Mme Delga – après les arbitrages rendus par le Premier ministre, de faire part du plan de route que nous fixons pour ce que le Président de la République a appelé à juste titre « une grande cause nationale ».

Le tourisme est une activité centrale en France, il faut que les Français en aient bien conscience et il faut que nous soyons beaucoup plus accueillants à l'égard des touristes étrangers ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

**M. Pierre Lellouche.** Alors, il faut ouvrir les magasins le dimanche et la nuit !

### Données clés

**Auteur :** [Mme Pascale Got](#)

**Circonscription :** Gironde (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1979

**Rubrique :** Tourisme et loisirs

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [18 juin 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 juin 2014](#)